



**Maison des Thermopyles**  
15, rue de Plaisance - 75014 Paris  
[www.maisondesthermopyles.fr](http://www.maisondesthermopyles.fr)  
01.53.90.45.27 / 07.83.95.17.38

# Maison des Thermopyles

## Rapport d'activité d'établissement 2018

Présenté lors de l'assemblée générale annuelle du 23 mars 2019



## **1/ La Maison des Thermopyles, historique et principes de la pension**

Créée dans le sillage de l'association Urbanisme et démocratie, la Maison des Thermopyles a émané d'une mobilisation associative du quartier et est gérée, depuis son ouverture en juin 2012, par des habitants qui se sont constitués en association 1901.

La Maison des Thermopyles est une pension de famille qui s'inscrit dans les valeurs de la circulaire cadre du 10 décembre 2002 (faisant suite à l'appel à projet de 1997) et de la charte des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre (FAP) pour le logement des personnes défavorisées. Elle propose un logement durable dans un immeuble de taille humaine à des personnes d'horizons divers et qui n'ont pas accès au logement classique pour des raisons de précarité et d'isolement.

Agréée par la DRIHL pour « Intermédiation locative et gestion sociale » et dans le cadre de la prévention des expulsions et l'insertion des personnes vulnérables, la pension de famille accueille 20 personnes (dont 3 couples) dans des studios entièrement équipés de type T1 (17 à 20m<sup>2</sup>), T1' (20 à 27m<sup>2</sup>) et T1bis (30m<sup>2</sup>).

Sans exiger un projet précis d'insertion d'entrée de jeu, elle accueille prioritairement des personnes adultes seules, hommes ou femmes, âgées de plus de 25 ans, qui ont pour point commun de ne pas (ou de ne plus) trouver leur place dans une autre structure d'hébergement ou de logement, ou qui ne souhaitent pas y demeurer durablement. Plus précisément ce sont des personnes :

- Percevant des ressources faibles ou précaires, ne dépassant pas les plafonds PLA-I, équivalents aux minima sociaux (Revenu de solidarité active, Allocation d'adulte handicapé, Allocation de fin de droits, Salaire d'insertion, Allocation de solidarité aux personnes âgées...)
- très désocialisées, qui ont connu la rue, les logements de fortune ou des passages multiples dans les centres d'hébergement d'urgence et temporaire et qui acceptent d'être accompagnées,
- qui pourraient souffrir d'isolement dans un logement classique,
- qui ont souffert d'une dépendance toxicologique et qui sont stabilisées après une postcure,
- qui souffrent d'une fragilité psychologique et/ou psychiatrique mais qui sont stabilisées et inscrites dans un programme de soins et d'accompagnement pluridisciplinaire.

Deux grandes salles communes (salon et cuisine collective) accessibles en permanence et équipées d'un accès Internet en libre-service permettent aux habitants de se retrouver et de participer à des animations socio-culturelles. Ces activités s'articulent autour des participations collectives (repas, récupération alimentaire, ménage, entretien, rangement et bricolage, jardinage, récupération d'objets et réparation de vélos).

La notion de proximité de quartier avec implication directe de nombreux habitants voisins et/ou membres de l'association est essentielle (repas avec les administrateurs, bénévolat autour de la cuisine, informatique, sorties culturelles et fêtes de quartier).

L'accompagnement de proximité des résidents par les deux salariés, couple d'hôtes dont une hôte-directrice, a pour fonctions principales :

- l'accueil et l'écoute des résidents, le soutien dans les démarches administratives, de santé et dans l'appropriation de leur logement,
- l'animation et la régulation de la vie collective,
- les relations et la coordination avec les acteurs sociaux, culturels, institutionnels,
- la gestion locative sociale, administrative et financière.

**Extrait de la charte des pensions de famille du réseau de la Fondation Abbé Pierre :**

Habiter à la Maison des Thermopyles n'est pas un simple relais de stabilisation avant d'intégrer le logement de droit commun.

Ce qui est important ici est devenir ou redevenir capable de choisir de rester ou de partir et surtout d'investir ce lieu d'habitat alternatif comme un véritable chez soi – que ce soit à court, moyen ou long terme.

Nous sommes signataire de la Charte des pensions de famille élaborée par le réseau de la Fondation Abbé Pierre, qui formule ainsi l'objet spécifique des pensions :

**« Pouvoir s'installer, choisir de partir.**

**La pension de famille rend possibles l'installation, la sécurisation, la reprise de confiance et l'envie de faire des projets, chez soi et en société.**

**Le relogement du résident n'est pas en soi un objectif car il nécessite une confiance retrouvée.**

**Le départ peut être envisagé quand le résident le souhaite, dans le respect des clauses inscrites dans le titre d'occupation. De la même façon, par son attachement au lieu et sa contribution à la vie du groupe, le résident qui choisit de rester témoigne d'une installation réussie. »**

## 2/ Les points saillants du fonctionnement en 2018

### L'équipe

La directrice et fondatrice de la pension ayant pris un congé de dix mois, une salariée a été embauchée pour un remplacement initialement prévu pour un an. Ce poste s'est finalement consolidé par un CDI en fin d'année.

2018 a donc été une année de transition, de prise en main du poste pour la nouvelle directrice, de temps de rencontre et d'adaptation mutuelle avec les résidents.

L'ancienneté et la bonne connaissance de la pension par le 2<sup>ème</sup> salarié a représenté un appui très précieux, tout comme la présence régulière et le fort soutien du CA et du bureau, notamment au travers des réunions mensuelles « hôtes-bureau » instaurées en 2016, et sur les aspects de gestion locative et financière.

L'acceptation de cette transition par les résidents a sans doute été favorisée par la volonté de continuité avec l'esprit et les valeurs fondatrices de la pension, et le respect des liens créés et de l'histoire partagée qui ont pu s'exprimer notamment lors d'un pot de départ en fin d'année de l'ancienne directrice.







Dans l'objectif, soutenu par l'association, d'une valorisation et qualification de son expérience de moniteur éducateur, l'hôte a initié en juillet une formation « passerelle » d'éducateur spécialisé qui se déroulera sur deux années. De ce fait, pour renforcer l'équipe, nous avons reçu une stagiaire éducatrice spécialisée pour un stage de 4 mois, à partir de début novembre. Krista s'est intégrée rapidement à la pension grâce à sa présence dynamique et a enrichi les activités par de nouvelles propositions et ses compétences manuelles.

### **Réunions mensuelles et organisation du collectif**

Ces réunions connaissent une certaine usure, et l'arrivée récente de trois résidentes (automne 2017) et d'une nouvelle directrice ont permis de les redynamiser, avec une régularité et fréquentation satisfaisantes (10 à 12 personnes). Elles sont un moment important pour la régulation de la dynamique du groupe, l'échange autour des projets d'animation ou d'actions collectives et l'organisation quotidienne de la maison.

Le système de ménage collectif, aboutissement d'un gros travail des résidents et salariés les années précédentes, avec le soutien du CA, est toujours en place et se montre opérant.

En plus du planning mensuel de ménage, quatre après-midi de ménage collectif (rangement des placards en hiver, ménage de printemps) ou de petits travaux d'entretien (terrasse) ont été réalisées.

### **Modifications du titre d'occupation et du règlement intérieur**

Pouvoir se référer à ces documents communs en cas d'écarts ou de débats sur des points particuliers de vie de la pension et de gestion locative s'est révélé très utile. Il a donc semblé intéressant d'y apporter certaines modifications, dans un souci d'actualisation avec les textes réglementaires, d'amélioration de leur compréhension ou encore de leur cohérence avec les pratiques. Ces changements ont été l'occasion de ré-expliciter certaines règles ou notions lors des réunions mensuelles, telles que la définition de l'impayé et le traitement des impayés appliqué par l'établissement, la question de l'hébergement de tiers, la présence d'animaux domestiques etc...

### **Gestion locative adaptée**

Les deux situations d'impayés existantes en début d'année ont pu être quasiment régularisées pour l'une en fin d'année, et bien améliorée pour la seconde, par la mise en place de plans d'apurement et le signalement à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans l'un des cas.

D'autres impayés ponctuels, souvent liés à des retards d'allocation personnalisés au logement, ou à une forte diminution de celle-ci dans le cas d'un changement de situation professionnelle, ont pu rapidement se résoudre. Ces situations sont aussi l'occasion d'échanges et de conseils sur la gestion budgétaire.

Depuis une ou deux années, l'outil utilisé pour la gestion locative (facturation et encaissement des redevances essentiellement) a posé plusieurs difficultés techniques et d'usage. Une solution alternative a donc été trouvée, grâce à la création d'un outil ad hoc par un membre de l'association. Ce changement a occasionné une période de formation des salariés et d'ajustements de l'outil, qui s'adapte ainsi pleinement à nos besoins.

L'année 2018 n'a vu aucun mouvement d'entrée ou de sortie de l'établissement, qui compte donc toujours 20 résidents.

### 3/ Situations et accompagnements individuels des résidents

Certaines **situations professionnelles** ont évolué cette année :

- un passage à plein temps en fin d'année (vs temps partiel)
- un passage à un temps partiel (vs chômage) puis à un temps plein en fin d'année
- une entrée en formation avec alternance en entreprise, mais interrompue au bout de quelques mois, et une nouvelle situation de recherche d'emploi,
- un passage à la retraite.

Cela porte donc à deux le nombre de personnes salariées à la pension. Cinq personnes sont en recherche d'emploi dont 1 bénéficie pour quelques mois de la garantie jeune, 4 autres du revenu de solidarité active. Pour les autres, neuf sont retraités, quatre allocataires d'une pension d'invalidité ou d'adulte handicapé, combiné à un arrêt maladie de longue durée pour une personne.

La **moyenne d'âge** est relativement élevée : 57 ans, dont

- 1 personne de 21 ans,
- 3 personnes entre 39 et 50 ans
- 7 personnes entre 51 et 60 ans
- 6 personnes entre 61 et 70 ans
- 3 personnes de 71 à 74 ans.

La **fonction d'écoute, de présence et de soutien des hôtes**, permet notamment et régulièrement d'évoquer des besoins sur le plan administratif, et parfois de faire émerger des démarches concernant des droits auxquels on a longtemps refusé de recourir suite à des échecs. Une situation de totale « allergie administrative » s'est aussi révélée, avec un abandon des démarches courantes et une grande difficulté à répondre aux demandes de documents courants des divers organismes.

La connaissance fine des résidents et la relation de confiance tissée au long du quotidien, des activités proposées ou des moments conviviaux, rend possible le **repérage des difficultés sur le plan administratif mais aussi de la santé**, et l'acceptation par le résident d'un accompagnement, qui demande parfois plusieurs étapes.

Ainsi, cette année, de nombreux **accompagnements administratifs ou d'accès aux droits ou aides sociales** ont pu être réalisés et notamment sur :

- le passage à la retraite pour une personne, relativement complexe avec la transition AAH/retraite, et la demande d'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa,

anciennement minimum vieillesse), particulièrement longue et qui n'a pas encore pu aboutir, même si nous avons travaillé en collaboration avec l'assistante sociale de la personne ;

- la mise en place d'une aide à domicile, sur lequel de fortes réticences ont dû être levées, et le maintien du portage de repas hebdomadaire,
- l'accompagnement pour un dépôt de plainte,
- la rencontre des assistantes sociales à la pension pour deux personnes non mobiles autour de problématiques telle que le passage à la retraite et la mise en place d'une curatelle pour l'une, la situation administrative complexe de longue maladie pour l'autre avec une interruption de versement de son indemnité ;
- l'accompagnement physique au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) pour des renseignements sur ses droits ;
- de façon plus quotidienne, l'accès au numérique et aux espaces personnels des portails Internet de la CAF, de l'assurance retraite, du compte bancaire... avec plusieurs aides à la création de ces accès ;
- les appels téléphoniques de ces mêmes institutions ou des assistantes sociales de personnes sur les démarches courantes,
- l'aide au tri des documents administratifs,
- certaines situations médicales se dégradant, les accompagnements autour du soin sont plus nombreux qu'avant.

Sur la question de l'inclusion numérique, l'ordinateur en libre accès de la salle commune a permis certains accompagnements pour favoriser une autonomisation des usages. D'autres accompagnements sont également faits sur les smartphones des résidents lorsqu'ils sont utilisateurs. Des accompagnements restent à développer pour une formation par des partenaires extérieurs. Toutefois, si certains résidents sont relativement ouverts aux usages de l'informatique et des smartphones, d'autres s'y montrent tout à fait hostiles.

**Sur le plan de la santé**, une résidente a pu réintégrer la pension après une hospitalisation en psychiatrie de quatre mois. Le travail partenarial avec l'équipe de l'hôpital (réunion de synthèse, échanges avec l'assistante sociale et le médecin) a été très utile à l'équipe et la résidente pour que cette étape de réintégration se déroule au mieux. Il faut aussi souligner la grande compréhension et bienveillance manifestée par les résidents, qui ont ainsi offert de bonnes conditions à son retour et à sa ré-habituatation à la vie de la pension.

Trois autres accompagnements ont été importants car ils ont permis :

- une reprise d'un suivi psychologique interrompu pendant un an,
- la mise en place d'un suivi addictologique et psychologique chez une personne qui refusait tout suivi et dont le logement n'était pas suffisamment entretenu ; de fait, l'entretien est actuellement largement amélioré. La mise en place d'un suivi par une assistante sociale, plusieurs droits étant à rétablir, est encore à travailler.
- la reprise d'un suivi en médecine générale après un départ en retraite du médecin traitant, et la reprise d'un suivi au Centre Médico-Psychologique (CMP).

Pour une résidente, la prise en charge médicale reste difficile à mettre en place (refus), mais l'accompagnement a porté ses fruits sur le plan des relations familiales. En effet, un bon partenariat avec la psychologue de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) où vivent

deux de ses enfants a permis de renouer une relation avec ces deux enfants, interrompue depuis plus d'un an. D'abord au moyen d'échanges téléphoniques médiatisés à partir du mois d'octobre, puis par une première visite médiatisée qui a eu lieu à la pension au mois de décembre, visites qui se poursuivent en 2019.

#### 4/ Actions collectives

Une **réunion collective sur le sujet des addictions** a été organisée avec les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) CAP 14 et Nova Dona.

Les résidents présents ont pu s'exprimer sur ce sujet dans un cadre bienveillant et ce contact pourra faciliter des prises des démarches individuelles ultérieures.

#### Les ateliers avec intervenants extérieurs

**L'atelier sophrologie** a été stoppé au printemps ; se sont en effet exprimés les souhaits de pratiquer cette discipline en autonomie, ou bien en séances particulières.



**L'atelier arts plastiques**, animé par une art thérapeute, a progressivement formé un petit groupe de trois résidents (un seul participant au départ) où la parole circule librement et lever certaines appréhensions face à cette pratique. Un lien s'est construit avec les ateliers de cuisine et le festival Une place à Table, puisque l'atelier art plastique a réalisé un logo et les cartes des menus du festival.

Avant les vacances d'été, une réflexion sur un projet commun pour la rentrée a été conduite. Le choix collectif du groupe s'est ainsi porté sur un thème et une méthode de travail, avec l'objectif d'une exposition des peintures pour la fête des Thermopyles de juin 2019.

**L'atelier jardin**, animé par l'association Chifoumi, a permis de poursuivre le travail paysager des espaces extérieurs, et les ateliers collectifs. Deux chantiers participatifs ont invité les membres de l'association de la pension et ceux de l'association Urbanisme et Démocratie (Udé !) ainsi que des voisins, et ont été un vrai succès, avec notamment la construction d'un banc et d'une vasque avec récupération de pierres.

Cependant, et comme déjà observé l'an passé, on a noté un réel désengagement des résidents vis-à-vis du jardinage. Tous n'ont pas le goût de cette activité ou la forme physique nécessaire. Et la pratique du jardin a fait émerger des problématiques de territoires et de conflits de savoir-faire, mais qui pourront sans doute se dénouer avec le temps et des changements de positionnements et d'approches.

Aussi, si la convention annuelle avec l'association Chifoumi a été maintenue jusqu'à son terme, se pose la question d'une autre forme de prise en charge du jardin pour l'année suivante.



**L'atelier cuisine**, animé par une membre du bureau de l'association se poursuit de façon bimensuelle, et il est souvent l'occasion de recevoir des personnes extérieures, membres ou amis de l'association.

Avec les aliments invendus qui nous sont donnés par la Biocoop, il s'agit donc de cuisiner ensemble, avec des légumes et produits simples.

De mars à juin, six **ateliers cuisine** ont préparé le festival « Une place à table » organisé par la Fondation Abbé Pierre, animés par les « artistes culinaires » Nicolas et Olivier. Nous avons appris des recettes de pain et plein de bonnes choses, et nous savons maintenant réaliser des cornets de glace maison et des glaces !

**L'écriture du bulletin trimestriel**, animé par une membre du CA, relate la vie de la pension, et est devenu un atelier apprécié. Le comité de rédaction a intégré une résidente. Il est suivi d'un atelier d'écriture, sous formes d'interviews des résidents, ou d'écrits réalisés par petits groupes.

Nous avons également initié en fin d'année une **mise en commun d'ateliers avec la pension de la Gaité**, dont l'animateur propose fréquemment des ateliers d'arts plastiques. Ainsi, trois résidents ont participé à deux ateliers de décorations de Noël avec les résidents de la Gaité, ce qui a pour intérêt d'enrichir les groupes.

Dans le même ordre d'idée de mutualisation, nous avons testé un atelier commun de poterie avec un intervenant extérieur, organisé par la pension d'Alfortville.

Ce sont des pistes de travail qui semblent intéressantes et à poursuivre.

## **Les temps de convivialité, festifs et culturels**

### *A la pension*

Les résidents perpétuent des moments de convivialité, que ce soit le café commun du matin avant l'arrivée des hôtes pour un petit groupe, les jeux de sociétés, les moments devant certains programmes de télévision, un karaoké organisé en autonomie par une résidente en soirée.

Plusieurs grands repas ont été de très beaux moments de convivialité cette année, les résidents proposant tour à tour leur recette et chacun trouvant sa place, en cuisine ou dans la mise en place etc...

Ces repas sont l'occasion d'inviter les membres du CA de l'association, mais aussi d'autres pensions de familles déjà connues pour la plupart. Nous avons également organisé un repas suivi d'un karaoké, avec la pension d'Alfortville.



Le 4 avril, nous avons reçu un concert de musique de chambre du quatuor à cordes Tchalik, grâce à l'association Pro Quartet que nous a présentée la Fondation Abbé Pierre. Cette très belle soirée musicale a réuni trois autres pensions ainsi que des membres de l'Association.

#### *A l'extérieur*

Les moments de convivialité dans les autres pensions sont une façon de nourrir des relations extérieures, et de se rendre compte des autres fonctionnements. Nous avons profité de plusieurs invitations : un quizz musical à la pension de Saint-Maur, un « blind test » (test à l'aveugle) à celle d'Alfortville et un repas, un déjeuner puis la fête des 10 ans de la pension de la Gaité...

### **Les temps de participation à la vie de quartier et à la vie citoyenne**

La maison des Thermopyles est un lieu ouvert aux activités du quartier, que ce soit par leur accueil dans les espaces communs de la maison, ou en y participant à l'extérieur.

Nous avons ainsi reçu à la pension cette année (outre les ateliers jardin ouverts au quartier) :

- une distribution de l'AMAP Miam Miam,
- l'association Amies Voix, venue donner un concert pour le 21 juin de chansons françaises sur la terrasse de la pension, le jardin ayant alors été ouvert aux voisins,
- une visite du collectif La Résidence de demain (Site des Grands Voisins) et de l'association CapaCités qui accompagne leur projet dans une démarche de capacitation. Cette visite a eu lieu dans le cadre d'échanges autour du devenir du site des Grands Voisins.

Nous avons participé à :

- un karaoké au centre d'animation Vercingétorix,
- comme de coutume, la fête des Thermopyles de fin juin, grâce aux meilleures frites maison du quartier, le jardin de la pension étant pour l'occasion ouvert sur le jardin partagé et le jardin des fêtes gérés par Udé ! Mais aussi, les autres fêtes organisées par Udé ! au long de l'année ;
- la brocante de la rue Raymond Losserand,
- la fête du CLJT Didot,
- le forum des associations,
- la journée « Un logement pour tous » du 17 novembre organisée par le Collectif Logement et les associations de quartier à la Mairie du 14<sup>ème</sup>,
- un atelier de présentation et de participation au travail de recommandations du collectif La Résidence de demain, pour l'amélioration des conditions de vie en centres d'hébergement, atelier proposé au centre d'animation Vercingétorix.



## Les sorties et séjours

De nombreuses sorties culturelles ont eu lieu, comme par exemple la visite du château de Versailles, des sorties au cinéma, une exposition de peinture à la mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement, la visite de la Basilique Saint-Denis.

Au mois d'octobre, la visite du parc des félins à l'invitation de la pension d'Alfortville et avec la pension de Saint-Maur a été très appréciée.



### 1 visite et 3 séjours en 2018 :

Invités par la pension L'Eclaircie d'Angoulême, nous sommes allés passer deux jours en mai pour visiter cette pension, qui nous a ensuite guidés dans la ville, et pour plusieurs visites, dont le musée de la bande dessinée.

Le festival « **Une place à table** » s'est tenu du 3 au 5 juillet à Tours, où nous sommes partis avec nos 350 cornets de glace, notre participation à l'un des fameux repas de ce festival, où chaque pension a fabriqué des mets sur le thème de la Loire et du pain.

Au mois de septembre, certains sont partis à Avignon pour le deuxième festival de la FAP, « **C'est pas du luxe** », festival d'arts vivants et plastiques présentés par des personnes accompagnées. Une résidente y a exposé ses peintures, et nous avons vécu de très moments de spectacle dans la ville médiévale. Une bénévole de l'association a accompagné ce séjour.

Les résidents ont souhaité réaliser le traditionnel voyage de fin d'année dans les Vosges qui avait dû être annulé en 2017. Un bénévole a accompagné une partie de ce séjour passé dans un chalet retiré, avec visites des marchés de Noël de Colmar et de Strasbourg. Puis, l'ancienne directrice nous a rejoint pour quelques jours en tant qu'accompagnatrice bénévole également.



## 5/ Réseau et partenariats

**La Fondation Abbé Pierre :** Les nombreuses activités de la FAP et son réseau de plus 200 pensions de familles représentent une ouverture essentielle pour les résidents comme pour les salariés.

Cette année encore, les salariés ont bénéficié de formations, et la directrice s'est inscrite dans un Groupe d'analyse des pratiques initié en fin d'année.

L'hôte a été très présent au comité de pilotage du festival Une place à table.

Le travail d'interpellation autour de la déclaration des droits des sans-abris a aussi été un temps fort.

La maison des Thermopyles a été sollicitée pour plusieurs visites ou événements : les visites de l'école d'architecture de Paris Val de Seine, d'une délégation finlandaise en voyage d'étude sur le Logement d'abord, de l'entreprise Nexity, l'anniversaire des 10 ans du partenariat EDF-FAP.

**L'UNAFO et la FAS :** nous sommes adhérents de cette Union Professionnelle du Logement accompagné (Unafo), ainsi que de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), et participons à des réunions d'informations ou des formations.

**La coordination des pensions de familles parisiennes :** ces réunions mensuelles de rencontres entre professionnels sont très appréciées comme moments d'enrichissement et formation entre pairs. Elles invitent aussi des intervenants extérieurs, sur les questions que posent ces métiers relativement récents de l'accompagnement de proximité en pension de famille. L'organisation a été portée par l'hôte de la pension des Thermopyles en binôme avec un hôte de l'association MAAVAR. En fin d'année, le relais a été passé à la pension de la Gaité, le binôme prévu n'ayant pas pu se réaliser.

**EPOC :** Les salariés bénéficient d'une supervision mensuelle et individuelle, avec une psychologue de l'association, qui a une grande expérience dans le suivi des personnes en situation de précarité.

**Les pensions de familles** du réseau FAP et/ou celles avec qui se sont noués des partenariats : la pension de la Gaité (Petits frères des pauvres), la Maison de l'Abbé à Alfortville (Fréha), la pension Joly à Saint Maur, La pension de Bobillot Tolbiac (Mie de Pain), celle de l'association MAAVAR à Censier-Daubenton, l'Eclaircie à Angoulême, etc...

### Les partenaires de l'arrondissement :

- la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES) : nous avons assisté à une présentation du diagnostic social de l'arrondissement et participé à des visites de structures sociales du quartier organisées pour les nouveaux arrivants ;
- le Service social de proximité de la rue Léonidas, le Centre d'action social de la Ville de Paris de la rue Brézin, le Centre médico-psychologique de la rue d'Alésia, les associations Apaso, Cap 14 et Nova Dona.
- Urbanisme et démocratie pour les fêtes de rue et les échanges entre le jardin partagé et le jardin de la pension de famille.

- Le centre d'animation Vercingétorix avec qui nous co-organisons des soirées Karaoké ouvertes au quartier.
- la Biocoop Catalogne avec la récupération des produits alimentaires invendus.
- La Résidence de Demain et les Voisins de Services, collectif et association rencontrées au Grands Voisins et accueillis pour une visite à la pension, ainsi que l'association CapaCités, qui accompagne leurs projets.

## 5/ Objectifs et perspectives pour 2019

- La mise en place de visites annuelles des logements, à la fois pour une veille technique et de sécurité, et favoriser l'investissement du logement par des aménagements ou rénovations nécessaires, le bâtiment et le mobilier des studios ayant bientôt 7 ans.
- L'accompagnement des résidents ayant émis le souhait de quitter la pension pour un logement autonome : chez certains qui semblent avoir expérimenté ce que le collectif et la pension pouvait leur apporter comme soutien mais se projettent dans un nouveau départ, ou une personne qui a trouvé un emploi à temps plein.
- De nouvelles solutions pour l'entretien du jardin et de nouvelles modalités à trouver pour jardiner ensemble, en associant voisinage et bénévoles si possible.
- Plus largement, le développement des liens avec les associations et structures du quartier, et la participation de bénévoles au sein de la maison.
- L'avancée du projet d'extension de la pension (Maison grecque). Il semble que la situation se débloque enfin, et nous aurons à réfléchir avec les résidents sur les solutions d'aménagement pour les circulations entre les nouveaux studios et les espaces communs existants.
- La mise en place d'ateliers d'évaluation participative de l'expérience et de l'architecture de la Maison des Thermopyles. Animés par CapaCités et soutenus par la FAP, ils viendront nourrir le travail de recommandations réalisé par la Résidence de demain aux Grands Voisins, en abordant la spécificité des pensions de familles. L'objectif est par là-même de proposer une conception participative à Paris Habitat, maître d'œuvre de la construction d'une nouvelle pension de famille dans le futur éco-quartier de Saint Vincent de Paul. Et, à plus long terme, de contribuer à l'expérimentation et à la réflexion sur une approche participative de la conception et de la production de logements accompagnés.